

On fume moins mais ça rapporte plus

Baisse générale de la consommation de tabac en 2014 mais hausse des rentrées fiscales

● La consommation de cigarettes, de cigares et de tabac à rouler est enfin repartie à la baisse l'an passé. Mais l'État se frotte les mains quand même...

C'est l'histoire de la bonne et de mauvaise nouvelle. La bonne? La consommation de l'ensemble des produits du tabac est repartie à la baisse, en 2014. C'est ce qui ressort d'un document arrêté par le SPF Finances ce vendredi, que Sudpresse a pu se procurer en exclusivité. La mauvaise? Cela a quand même coûté plus cher aux fumeurs. Décryptage.

> Cigarettes. On a vendu 10,82 milliards de clopes chez nous l'an passé. C'est 400 millions de moins qu'en 2013. Par contre, la combinaison des accises et

de la TVA a permis d'engranger 2,2 milliards d'euros, soit environ 58 millions d'euros de plus par rapport aux douze mois précédents.

> Tabac à rouler. C'est un phénomène classique: la hausse du prix des cigarettes encourage les fumeurs à les délaisser pour se tourner vers le tabac à rouler, moins pratique mais aussi moins cher.

Pourtant, 2014 aura dérogé à la règle puisqu'on n'en aura fumé que 9,63 millions de kilos, soit 480.000 kilos de moins qu'en 2013.

Mais ici non plus, cela ne plombe guère les caisses de l'État. Le fisc termine l'année

avec 663,6 millions d'euros de rentrées fiscales, accises et TVA confondues. Cela représente 38,2 millions d'euros supplémentaires.

> Cigares. Le bâton de chaise n'a plus trop guère la cote non plus. L'an passé, on en aura fumé 342 millions d'unités, dans notre pays. C'est, au final, 4,19 millions de moins qu'en 2013.

Ceci dit, pas de souci à se faire non plus pour les caisses de l'État.

Elles auront engrangé 32,86 millions d'euros, soit un peu plus de 727.000 euros supplémentaires que douze mois auparavant.

> Rentrées. Au total, tous produits confondus, l'État belge aura fait rentrer dans ses caisses 2,9 milliards d'euros grâce à sa taxation du tabac sous toutes ses formes. C'est 97 millions d'euros de plus par rapport à 2013.

Et tout indique déjà que cela ne va pas s'arrêter en si bon chemin. On n'en connaît pas encore l'impact concret sur le consommateur, mais le gouvernement Michel a déjà budgété une série de rentrées fiscales supplémentaires en la matière. Il compte y gagner 100 millions d'euros de plus cette année, puis 75 supplémentaires chaque année suivante, pour atteindre un gain de 325 millions de plus par rapport à aujourd'hui dans son budget 2018. ■

CHRISTIAN CARPENTIER

L'État a engrangé 97 millions d'euros de plus. Et ça ne va pas s'arrêter...

D'AUTRES RENTRÉES POUR L'ÉTAT

2014, un bon cru pour les accises

Les ministres des Finances et du Budget finalisent en ce moment les comptes de l'année 2014, dans les différents départements fédéraux. Ils devraient en présenter le fruit à la mi-janvier. Cela permettra de savoir si aucun dérapage ne s'est produit. Et donc – surtout – si aucun correctif n'est nécessaire, afin de rester dans les rails autorisés par l'Europe.

Mais il y a au moins un secteur dont on sait qu'il devrait avoir tenu ses promesses : celui des accises.

Elles ont bien nourri les caisses de l'État l'an passé comme en atteste un document interne, en passe d'être officialisé après quelques derniers correctifs encore attendus.

ÉNERGIE ET BOISSONS

En tête du classement, les **produits énergétiques** (mazout, gaz) et l'électricité. À eux seuls, ils auront rapporté 4,32 milliards d'euros à l'État belge en 2014, contre 4,17 en 2013. Cela représente donc une hausse de 3,6 % en l'espace de douze mois. Viennent ensuite les produits liés au **tabac**, avec aussi une

hausse des rentrées fiscales, malgré une baisse globale de la consommation (voir ci-dessus).

L'**alcool** ne se porte pas mal non plus, avec des rentrées en accises de 292 millions d'euros, en hausse de 7,6 %. Même chose avec la **bière**, qui, avec 191 millions d'euros de rentrées, enregistre une hausse de 7,3 %.

LES MOUSSEUX AUSSI

Les **vins ordinaires** suivent la même voie, avec 139,8 millions d'euros engrangés (hausse de 6,14 %), de même d'ailleurs que les **mousseux** qui sont pointés à 85,2 millions d'euros (hausse dans ce cas de 9,3 %).

Les rares baisses sont à rechercher du côté des **boissons non alcoolisées** et du café. Les premières ont permis la récolte de 57,1 millions d'euros, soit une baisse de rentabilité de 1,5 %. La chute est quasiment la même (1,6 %) pour le **café**, qui n'aura fait récolter que 14,8 millions d'euros. Mais la rentabilité de base étant relativement faible par rapport au reste, cela ne plombera pas la rentabilité de l'ensemble. ■

CHRISTIAN CARPENTIER

Produits	2014	Par rapport à 2013
Bières	197,2	+7,30%
Vins	139,8	+6,14%
Mousseux	85,3	+9,30%
Alcools	292,6	+7,60%
Boissons non alcoolisées	57,1	-1,50%
Energie	4.325	+3,60%
Café	14,8	-1,60%